

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

ADRESSER

Toutes les communications à
M. LAURENT CHAT
Secrétaire de la Rédaction.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON

Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

RÉDACTION de 1 à 3 heures.

ABONNEMENTS

LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.
DÉPARTEMENTS » 9 »
ÉTRANGER (Un. post.) » 10 »
Les Abonnements partent du
1^{er} Septembre 1893.

SUBVENTION DE L'ÉTAT: 260,000 francs.

SOMMAIRE

Documents officiels : la Subvention de l'Etat ; Convocation de l'ancien Comité Parisien. — Communication officielle. — L'Assurance à l'Exposition (J. Lyonnet). — Chronique de l'Exposition : le Comité Parisien (Laurent Chat). — Echos de l'Exposition. — Le Logement et le Vivre. — L'Economie sociale en 1894. — La dynamite morale (Victor Bergeret). — L'embranchement de la gare de Genève. — L'Office des Exposants. — Les Jardins de l'Exposition. — Chez les peintres. — En Russie. — Le Concours de l'Etat. — Le Congrès de l'Enseignement. — Promettre et tenir (V. Fagot). — Un Congrès de Pompiers. — Chronique des Expositions. — Grand-Théâtre Cirque Nancy. Concert du Conservatoire. Au Salon.

FEUILLETON : Exposition de Lyon.
GRAVURES : Le Palais de la Tunisie. — Palais du Tonkin et de l'Annam.

DOCUMENTS OFFICIELS

SUBVENTION DE L'ÉTAT

Au moment où nous mettons sous presse nous recevons la dépêche suivante :

Le Conseil des Ministres vient de décider de demander aux Chambres les crédits suivants :

1^o 120.000 francs pour l'Exposition d'Anvers, dont 20.000 francs pour l'envoi de délégations ouvrières.

2^o 260.000 francs pour l'Exposition de Lyon, dont 60.000 francs pour l'Exposition ouvrière et l'envoi de délégations ouvrières.

Nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains à cette décision et souhaiter que les Chambres se hâtent de la contresigner.

CONVOCATION DE L'ANCIEN COMITÉ PARISIEN

Paris, le 14 février 1894.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la réunion de L'ANCIEN

COMITÉ PARISIEN de l'Exposition universelle de Lyon, qui se tiendra le Samedi 17 courant, à 10 heures précises du matin, à l'Hôtel Continental, sous la présidence d'honneur de M. Georges Berger, député de la Seine, ancien directeur de l'Exposition universelle de 1889.

M. E.-O. Lami, administrateur délégué du Conseil supérieur à l'Exposition, assistera à cette réunion.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

H. VIGNERON.

ORDRE DU JOUR

- 1^o Communication d'une lettre de M. Lami à M. Lemoine, ancien président du Comité.
- 2^o Renseignements divers fournis par M. Lami, sur la situation actuelle de l'Exposition.

Communication officielle

Une entreprise considérable comme l'Exposition de Lyon ne peut échapper à certains incidents, qui presque tous se ramènent à des questions de personnes et autres desquelles les intéressés font grand tapage.

Mais cela n'est que de l'agitation superficielle ; le temps s'écoule, les semaines passent, le bruit s'éteint, ce qui reste, c'est l'œuvre elle-même affirmant de plus en plus sa vitalité par ses progrès.

Il y a deux manières de rassurer les incrédules et les absents : la première c'est de les engager à venir se rendre compte. Ils admireront la rapidité avec laquelle se terminent les merveilleux palais ; ils se rendront compte que les dispositions sont bien prises pour l'installation et l'aménagement, que le travail de classement, comme la répartition des emplacements aux exposants s'achève avec méthode — et ils ne conserveront plus aucun doute, ni sur l'achèvement de l'œuvre à point nommé, à l'heure dite, ni sur les conditions de sécurité et de parfaite garantie financière dans laquelle elle se poursuit.

Pour ceux qui ne peuvent venir se renseigner de visu, il est encore possible de dissiper, par une preuve irréfutable, toute crainte et toute inquiétude que l'on aurait pu concevoir.

Cette preuve nous est fournie par un rapport déposé le lundi 5 février au Conseil municipal, présenté dans la séance de ce jour par un des conseillers les plus compétents, M. Fabre, et adopté à l'unanimité par le Conseil municipal.

Ce rapport est relatif à diverses autorisations sollicitées par le service de l'Exposition, et que le Conseil a accordées du reste sans discussion, témoignant par là de sa bienveillance, de sa sympathie et de son entière confiance dans l'œuvre.

Mais ce qu'il y a encore de plus significatif, c'est qu'il a fait siens les considérants du rapport de M. Fabre, et que dans ces considérants nous trouvons résumée l'opinion du Conseil toute favorable, et qui a d'autant plus de poids qu'il ne saurait, sans engager sa responsabilité, si l'entreprise était mal conduite ou mal gérée ou si elle prêtait à des critiques, louer ainsi une œuvre sur laquelle il est renseigné de la façon la plus complète et la plus absolue, puisqu'elle s'accomplit sous son contrôle et sous sa surveillance.

Voici le texte du passage important du rapport de M. Fabre sur une autorisation demandée par M. Claret d'augmenter les dépenses de construction de plus de deux millions :

« Une première observation que nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous présenter, c'est que cette demande est un démenti formel et direct aux bruits malveillants répandus dans le public sur l'entreprise soi-disant réduite aux abois, bruits dont la justice aura probablement à rechercher l'origine et les causes. »

En terminant, il convient de faire remarquer que la suite du rapport contient l'autorisation donnée à M. Claret, concessionnaire général, de procéder à l'éclairage électrique de la grande coupole et des palais principaux.

Les exposants y trouveront un sérieux avantage ; ce sera un nombre considérable d'heures supplémentaires pendant lesquelles ils bénéficieront, sans augmentation de frais, de ce qu'ils sont venus chercher à l'Exposition, le suffrage du public.

Quant au public, il aura, lui aussi, plus de temps pour visiter l'Exposition : tout le monde y trouvera pour ainsi dire, dans l'ouverture du soir, que seul l'éclairage électrique pouvait rendre possible, comme un attrait de plus et comme une prolongation de sa durée réelle.

LE SERVICE D'ASSURANCES de l'Exposition.

Au moment d'envoyer leurs produits à l'Exposition lyonnaise, les industriels sont inquiets de la perte qu'ils pourraient

éprouver au cas d'un incendie, et le sinistre récent de Chicago n'est pas pour leur donner tort.

Quand l'exposant s'adresse à une Compagnie particulière, il éprouve de grandes difficultés à établir un contrat raisonnable. Les opérations isolées ôtent toute fixité aux taux souscrits; certaines Compagnies refusent de garantir tel produit; d'autres, après s'être fait prier, n'acceptent le risque présenté qu'avec des majorations exagérées. Ainsi en a-t-il été pour Chicago où, à la dernière heure, les taux avaient été majorés sans mesure, alors que les exposants se voyaient obligés de passer sous les fourches caudines des Compagnies; où la prime d'assurances sur les soieries, par exemple, s'est élevée jusqu'à 55 pour mille.

Les organisateurs de l'Exposition lyonnaise ont voulu remédier à ces inconvénients; ils ont jugé utile de créer un service spécial d'assurances, rattaché à l'organisation elle-même, et qui simplifiera les opérations d'assurances concernant les divers palais de l'Exposition en même temps que les marchandises et objets de toutes sortes exposés.

En donnant à ce service une direction unique, ses créateurs, le Comité supérieur, MM. les présidents de groupes et de classes, et M. Claret, le concessionnaire, ont eu pour but d'aplanir les difficultés qui résulteraient des compétitions nombreuses auxquelles donneraient lieu les assurances de l'Exposition.

Ils ont voulu aussi faciliter les négociations auprès des Compagnies, françaises et étrangères, en vue d'obtenir des **taux fixes**, aussi réduits que possible, pour tous les genres de produits, et quelle que fut la somme à assurer.

Le service d'assurances de l'Exposition a dû, pour parvenir à ce résultat, entamer des négociations avec le Syndicat des Compagnies de Lyon et de Paris, et l'accord heureusement intervenu a permis de fixer le **taux** relatif aux divers bâtiments et aux divers produits, taux qui est de 5 pour mille pour les premiers et de 6 pour mille pour les seconds, c'est-à-dire bien au-dessous de ceux appliqués jusqu'ici aux précédentes expositions.

De leur côté, diverses Compagnies étrangères ont consenti à prendre une large part dans les sommes à assurer, et au même prix que les Compagnies françaises.

Ce prix unique pour les marchandises aura d'heureux résultats: il pourra s'appliquer aux classes entières, en groupant dans une seule police tous les produits exposés par la classe. Le président du groupement indiquera simplement sur la police le nom de chaque exposant et la valeur des marchandises qu'il apporte. Ainsi, en cas de

sinistre, chaque exposant sera indemnisé particulièrement du risque nominativement assuré.

Il n'est pas douteux que la plupart des classes n'adopte avec empressement ce système qui garantit complètement chaque membre du groupe, sans qu'il ait le souci de s'occuper lui-même de ces délicates précautions.

Les organisateurs de l'Exposition attachent une grande importance à leur Service officiel d'assurances et, pour le prouver, M. Claret, le concessionnaire, n'a pas hésité à déclarer qu'il relevait des risques locatifs tous ceux des exposants qui confieraient leur contrat d'assurances aux soins du Service dont nous parlons. C'est là une mesure très importante, car les risques locatifs sont considérables, et les exposants qui ne s'adresseront pas au Service de l'Exposition et perdront, par suite, l'avantage de cette garantie gratuite, feront bien de stipuler soigneusement ces risques, s'ils font rédiger individuellement leurs contrats par des Compagnies.

Ainsi, les exposants n'ont plus à s'inquiéter de l'assurance de leurs produits; cette opération si grave leur est facilitée tellement par le Service spécial qu'elle se réduit à une simple déclaration.

Nous espérons que l'Exposition lyonnaise ne voudra pas imiter celle de Chicago dans la catastrophe qui a marqué sa clôture, mais si cet événement se produisait par malheur, les exposants sauront gré aux organisateurs des mesures prises pour les garantir avec autant d'intelligence que d'habileté.

L'inégalité qui existait auparavant, entre l'assuré et la Compagnie d'assurances, se trouve par ce moyen supprimée. Les contrats seront étudiés avec le plus grand soin par des hommes compétents, et de cette façon les risques seront vérifiés, l'assuré sera complètement sauvegardé.

De plus, le Service d'assurances dispose d'un comité de contentieux qui lui sera d'un grand secours en cas de sinistre et de procès. Le mérite n'était pas bien grand; il lui suffisait de s'adresser à l'*Alliance des Assurés*, 60, rue de l'Hôtel-de-Ville, dont le directeur est M. Causse, le distingué et aimable président de la Commission départementale, et qui a établi dans ce genre une organisation incomparable.

J. LYONNET.

CHRONIQUE

DE L'EXPOSITION

Le Comité Parisien.

On sait qu'à la suite de la démission de M. de Marçay, le Comité parisien qu'il avait

fondé pour créer un courant sympathique à notre œuvre parmi les commerçants et industriels susceptibles d'exposer s'était dissous. Dirigé par un homme qui avait mal compris son rôle — tout homme se peut tromper — ce Comité avait produit des résultats à peu près négatifs; cependant il est incontestable qu'il donnait à notre Exposition un appui moral considérable, en raison des personnalités qu'il avait réunies. Il était donc urgent de le reconstituer, de lui infuser un sang nouveau et de mettre à sa tête un homme qui pût en imposer à tous, en raison de son passé, de sa situation, de ses aptitudes.

C'est à cette besogne que s'est voué M. E.-O. Lami lors de son dernier voyage à Paris, et nous sommes heureux pour lui et pour l'œuvre du résultat si prompt qu'il a su obtenir. L'ancien comité, convoqué par M. H. Vigneron, l'un des anciens vice-présidents, se réunira ce samedi à l'Hôtel Continental, sous la présidence de M. Georges Berger, député de la Seine et ancien directeur de l'Exposition universelle de 1889.

Quel sera le résultat de cette réunion? Il serait téméraire de le prédire, mais on peut aisément le prévoir.

M. Lami présentera la situation actuelle de l'Exposition et trouvera, dans sa foi dans notre œuvre, des accents qui grouperont à nouveau les personnes distinguées qui avaient consenti à figurer dans le premier Comité.

L'autorité qui s'attache au nom de M. Georges Berger lui facilitera singulièrement sa tâche. M. Georges Berger a des états de services qu'on ne saurait méconnaître. La haute situation qu'il avait dans l'Exposition de 1889, la part si active qu'il a prise dans sa réussite, la confirmation éclatante de ses mérites que lui ont donnée les électeurs de la Seine font de lui un homme d'une puissance considérable, qui saura tenir tous ses collaborateurs dans la main, qui ne tardera pas à imprimer un mouvement énergique et unique — unique surtout — à l'organisation, à la tête de laquelle il a consenti à se placer.

Nous sommes certains que les résultats suivront de près l'action, et nous exprimons encore une fois toute la satisfaction que nous cause l'acceptation, par M. Georges Berger, du poste de président du Comité de Paris. On n'aurait pu choisir sentinelle plus vigilante ni général connaissant mieux sa carte d'état-major.

Nous publions aux documents officiels le texte de la convocation.

Laurent CHAT.

ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

Nos magasins.

Nous avons maintes fois invité les propriétaires de magasins à procéder au nettoyage de leurs devantures; l'exemple vient d'en être fourni actuellement par les *Deux-Passages*. Que les petits magasins se hâtent aussi de donner un meilleur aspect à leurs vitrines: l'élégance doit être d'autant plus grande que la surface est plus petite; l'Exposition leur fera largement retrouver ce qu'ils auront pu dépenser.

La Rue Grôlée.

Nous pensons qu'on activera suffisamment les travaux pour que la nouvelle rue soit au moins praticable aux piétons en mai prochain. Puisqu'on ne lui a pas encore donné son nom de baptême, pourquoi, en souvenir des fêtes merveilleuses du 25 octobre dernier, ne l'appellerait-on pas : *rue de Russie* ? Nous soumettons cette idée à nos édiles.

**

La place Morand.

La place Morand fait sa toilette pour l'Exposition ; les nouveaux jardins sont dessinés et auront, croyons-nous, le meilleur aspect. Tout n'est pas complètement terminé, ce qui nous amène à constater qu'il aura fallu 7 mois pour remanier le quart de la place Morand : dans le même temps la Coupole s'est élevée au Parc.

**

Les Beaux Arts.

On commence à s'occuper beaucoup dans le monde artistique, à Paris, de l'Exposition de Lyon. Les tableaux et sculptures qui y sont destinés seront reçus jusqu'au 15 mars au Palais de l'Industrie et examinés le 19 par le jury. Ce jury est composé de MM. Bonnat, Puvis de Chavannes, Guillaume Dubufe, Albert Maignan, Roll, Jules Breton, Falguière, Injalbert, Didier et Albert Rallu. Les ouvrages destinés à l'Exposition de Lyon pourront, par autorisation ministérielle, être déposés au commissariat principal des expositions des beaux-arts au Palais de l'Industrie.

M. Guillaume Dubufe et un artiste, qui n'est pas encore désigné, partiront pour surveiller l'installation des envois et pour y représenter, à l'inauguration, leurs confrères du Champ-de-Mars et des Champs-Élysées.

**

En Chine.

Sur la demande du Conseil supérieur de l'Exposition et grâce aux démarches de la légation de la République française en Chine et à la haute intervention de sir Robert Hart, directeur des douanes du Céleste Empire, le gouvernement chinois vient d'exonérer des droits d'exportation les soies et soieries envoyées par ses nationaux et destinées à l'Exposition universelle de Lyon.

**

Aux Artistes.

Le comité du groupe J (Beaux-Arts), a l'honneur d'inviter MM. les artistes lyonnais à faire prendre au bureau de l'Hôtel-de-Ville les notices pour leurs envois à l'Exposition.

**

Petits profits.

Allez donc dire, après ça, qu'à fur et mesure qu'on s'élève dans les airs on perd la notion exacte des choses terrestres ! Savez-vous ce que les peintres qui, actuellement, habillent d'un vêtement chamois l'intérieur de la grande Coupole, ont trouvé pour réaliser, sans perte de temps appréciable, quelques petits bénéfices arrondissant leur salaire quotidien ?

Ils ont fait venir leurs femmes, mères ou sœurs... ou cousines, les ont installées tout autour du Palais central, ce qui faisait un effet décoratif plus bariolé que suggestif ; le

mot d'ordre était de ne pas bouger, de tenir une éponge dans la main droite et un flacon de benzine dans la main gauche. Les visiteurs qui s'aventuraient sous la Coupole étaient alors consciencieusement arrosés et passés au chamois et au gris russe avec une dextérité qui n'avait d'égal que leur stupéfaction. Et si encore les personnages supérieurs qui faisaient choir de leurs pinceaux ces confetti d'un nouveau genre avaient eu la pudeur de ne pas témoigner bruyamment de leur satisfaction. Mais point du tout : ils riaient aux larmes, forts de l'inappréciable distance qui les séparait de leurs victimes, et allaient même, parfois, jusqu'à compliquer l'aventure par une expulsion soudaine et violente d'un liquide qui ressemble à de la bière, mais qui n'en est pas !

Alors les mères, femmes, sœurs ou cousines offraient leurs services aux curieux stupéfaits et tatoués et, moyennant 20, 30 ou 40 sous, un coup d'éponge benzinolée réparait des fils, époux, frères ou cousins le réparabile outrage. Certain dimanche, cette intéressante corporation de dégraisseuses en plein air n'a pas gagné moins de vingt-cinq à trente francs par tête... et quelle bosse, mes amis !

**

La fermeture du Parc.

La mesure prise par M. Claret de fermer la partie du parc consacrée à l'Exposition nous paraît suffisamment justifiée par la nécessité d'éviter des encombrements préjudiciables à la bonne marche des travaux et particulièrement à la mise en état des pelouses et des jardins de l'Exposition.

Mais ne serait-il pas juste de remettre aux membres de la commission d'organisation et de patronage, comme aux membres de la presse, une carte leur donnant droit d'entrée à l'Exposition ; ils n'ont pas marchandé leurs concours, ils donnent leur temps, leurs connaissances et leur appui moral ; il est bien juste qu'ils puissent suivre les progrès de l'œuvre qu'ils sont appelés à édifier.

**

La Sylviculture.

Un de nos amis de Paris nous communique quelques renseignements sur la section de sylviculture à l'Exposition de Lyon. Ces données lui ont été fournies par M. Viellard, l'aimable député du Doubs et président de la Société forestière de la Franche-Comté.

La Société forestière de Franche-Comté et Belfort enverra son Bulletin périodique, ses cartes forestières et toutes ses publications ;

M. Broilliard, ancien conservateur des forêts, enverra deux volumes sur le traitement des bois ;

M. Clerc, maire de Cousance, enverra une rondelle de mélèze ayant 2^m de tour, 3 rondelles de pins divers ayant de 1^m 50 à 2^m de tour, 2 tables en mélèze, des pieds tournés, différents objets rustiques, plusieurs coupes d'arbres divers et des notices explicatives.



Le Logement et le Vivre

Nous savons que les hôteliers lyonnais ont, dès à présent, pris leurs mesures pour assurer

à nos futurs hôtes le logement et les vivres. Les uns ont loué les appartements inoccupés qu'on leur signalait, d'autres s'inquiètent de créer des chambres dans certaines casernes, dont ils solliciteront la cession provisoire.

Aujourd'hui, et d'une façon toute amicale, nous voulons simplement demander aux hôteliers de ne point compromettre leurs intérêts et ceux de l'Exposition, par des surélévations de prix dans les locations et la nourriture. Il faut se bien persuader que c'est de la satisfaction que remporteront les premiers voyageurs de leur séjour à Lyon, que naîtra le mouvement de sympathie ou d'indifférence pour notre œuvre.

Du côté de l'Exposition, aucune crainte n'est à avoir ; on sera prêt à temps, les bâtiments seront richement décorés et surtout brillamment habités. Tous nos efforts doivent donc porter sur la bonne impression que produira notre hospitalité.

Si, dès l'ouverture, logeurs et restaurateurs tiennent la dragée haute au public, celui-ci séjournera moins longtemps qu'il ne se l'était promis et ne sera guère disposé à mener une campagne favorable à nos intérêts ; si, au contraire, nous le recevons sans qu'il soit exposé à des dépenses imprévues et extravagantes, il redira la chose et cela nous sera un appui d'autant plus important, que l'Exposition ne pourra pas forcer l'attention du monde par ces gigantesques attractions qui s'imposent : la tour Eiffel, par exemple.

C'est surtout pour les chambres modestes qu'on doit se faire une loi absolue de respecter les tarifs actuels ; bien entendu, ceux qui ont coutume de payer 12 fr. le droit à dormir une nuit dans un lit, ne récrimineront guère si on la leur compte 15 fr. pendant la période de l'Exposition ; mais les petites bourses ne sauraient être éprouvées de la même façon.

Il y aurait un danger énorme à mécontenter nos visiteurs, en les exploitant, quelque modérément qu'on le fasse. Gagnons honnêtement notre vie et notre profit n'en sera que plus grand.

En suivant cette méthode, nous sommes convaincu que nous prêchons des convertis, nos hôteliers et nos restaurateurs montreront qu'ils savent comprendre leurs intérêts, qui, dans ce cas, sont indissolublement liés à ceux de l'Exposition elle-même.

L. C.



L'Économie Sociale en 1894

De profundis !

L'Exposition d'Économie Sociale, d'Assistance publique et d'Hygiène a vécu. Un ukase de la mairie centrale, signé de M. le premier adjoint au maire, l'a tué. Cette fin prématurée avait été prévue depuis longtemps par quelques hommes, hélas trop clairvoyants. Peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi ; une exposition incomplète, tronquée, eût été plus préjudiciable au bon renom de notre ville que l'absence totale de l'Exposition.

Mais pourquoi ne l'avoir pas dit dès le début ? pourquoi a-t-on constitué le groupe II ? pourquoi lui a-t-on laissé réunir des documents, solliciter des exposants, pour venir, au dernier moment, dire aux uns et aux autres : le travail fait est nul et non avvenu ; nous n'en

tenons aucun compte. On n'est pas plus imprévoyant.

Nous n'insisterons pas autrement aujourd'hui, nous réservant, dans un prochain numéro, d'exposer les faits tels qu'ils se sont produits, en indiquant les responsabilités encourues.

G. A.



LA DYNAMITE MORALE

CE qui révolte le plus dans les monstrueux attentats auxquels nous assisterons bientôt quotidiennement, c'est que la criminelle pensée qui les fait commettre, le misérable et abject orgueil qui arme le bras de ces forcenés, sont doublés d'une bêtise qui confond l'esprit humain.

Ah! si un homme ou un groupe d'hommes avait l'exécrable puissance de construire une machine infernale qui put faire sauter le monde d'un coup, on pourrait peut-être admettre que quelques fous, poussés par la misère et le désespoir, essayent de détruire ce qui est pour le remplacer par ce qu'ils rêvent et qu'ils croient supérieur, au lieu de chercher l'amélioration du sort des travailleurs dans les progrès de la science et dans les bienfaits de la liberté; mais quand ils auront détruit dix, vingt, cent palais ou chaumières, quand ils auront massacré cent, mille, dix mille personnes innocentes des crimes qu'ils reprochent à la société, qui sont impuissantes à les prévenir ou à les réprimer et, par conséquent, irresponsables de l'état de choses qui existe, à quoi auront-ils abouti?

L'humanité sera-t-elle améliorée?

Le progrès aura-t-il avancé d'un pas?

Pauvres fous!

Bien que, dans les circonstances actuelles, ce soit un devoir, pour tous ceux qui tiennent une plume, de protester avec indignation contre les odieuses théories de la « propagande par le fait », ce n'est pas ici le lieu de se livrer à des observations sur les désordres que jettent au sein de la société si imparfaite, hélas! ceux qui sont encore la boue et la honte de cette imperfection et qui prétendent régénérer le monde par le vol, le pillage et

l'assassinat, et nous n'aurions pas agité cette question si, à côté de la dynamite matérielle il n'y avait la dynamite morale, — étrange accouplement de mots qui jurent d'être ensemble et qui, cependant, peuvent seuls exprimer la pensée d'une dynamite agissant dans les idées et non dans les faits.

Oui, il y a une dynamite morale, et notre Exposition vient de ressentir les effets d'une bombe qu'un anarchiste masqué a lancée sous sa Coupole à peine achevée!

* *

Que certains journaux de Paris, jaloux de voir une grande ville comme Lyon prendre l'initiative d'une Exposition universelle et coloniale, aient formulé contre elle cette accusation ridicule qu'elle ne s'est fait connaître, jusqu'ici, que par ses demandes de subventions, alors qu'avant que les pouvoirs publics lui en aient accordé aucune elle a fait surgir du sol de la Tête-d'Or, dans l'espace de huit mois, dix palais merveilleux qui n'attendent plus que les Exposants, c'est assurément fort regrettable, mais que penser d'un journal lyonnais qui, tout d'un coup, sans crier gare, lance les accusations les plus graves contre les concessionnaires d'une entreprise qui, à l'heure présente, ne peut plus ne pas aboutir, ne pas réussir, sans entraîner un désastre moral encore plus grand que le désastre financier qui pourrait frapper la seconde ville de France?

Quel mobile a pu pousser l'organe officiel de l'anarchie, le défenseur des Ravachol et des Vaillant, à lancer sur l'Exposition cette bombe de dynamite morale qui, pour ne pas briser les vitrines de la Coupole et ne pas la faire s'abîmer elle-même sous ses propres ruines, tente de l'ensevelir sous les ruines du commerce lyonnais?

Comment! Voilà une œuvre grandiose dont le caractère national et patriotique ne saurait être contesté, non plus que son but profondément humain, puisqu'il doit donner le mouvement et la vie à notre industrie et, par conséquent, assurer l'existence de la classe ouvrière tout entière; cette œuvre qui a été conçue par la Chambre de commerce composée, comme on sait, des personnalités les plus honorables de la cité, a rencontré aussitôt l'approbation du Conseil municipal et du Conseil général, c'est-à-dire de nos élus, de ceux que nous avons placés à notre tête pour défendre nos droits et veiller sur nos intérêts; puis, peu à

peu, le cercle s'est agrandi: nos députés et nos sénateurs se sont mis de la partie, entraînant avec eux les sénateurs et les députés de toute la région, depuis le Rhône jusqu'aux Bouches-du-Rhône et depuis l'Océan jusque par delà les Alpes et le Jura; ce grand mouvement a gagné les pouvoirs publics: des engagements, tout au moins moraux, ont été pris par eux, et la Chambre elle-même fut saisie d'une demande de crédit pour l'envoi d'ouvriers, pris dans la France tout entière, à notre grande fête du travail et de la paix; Paris s'est joint au reste de la France et son Conseil municipal a décidé qu'il serait représenté à la Tête-d'Or; passant les frontières, la question a occupé les autres puissances européennes, dont plusieurs se sont engagées à prendre part à notre Exposition; l'idée franchissant les mers, nos colonies et les pays qui vivent sous notre protectorat nous ont promis leur plus large concours, et nos rivaux eux-mêmes, tels que le Siam et la Chine, ont consenti à se mesurer avec nous et à faire figurer, à côté des merveilleux produits de nos canuts, les tissus fabriqués avec les fils d'or des bords du Gange et du Peï-Ho; voilà où l'en est.

Et c'est au moment où une œuvre aussi considérable touche à son terme, au moment où les palais, bâtis comme par enchantement, n'attendent plus que d'être garnis de leurs produits pour étaler aux yeux du monde entier les splendeurs des Arts, des Sciences, du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, c'est à ce moment qu'un monsieur couvert du masque de Basile se dresse au milieu de la foule, dont l'impatience et l'enthousiasme ont déjà été surexcitées par les fêtes franco-russes, et lui crie: Ces bâtiments que vous voyez là, ils ne sont pas vrais; cette Coupole, elle est en fer blanc; ces palais de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indo-Chine, ils sont en carton-pâte; les hommes qui ont entrepris cette affaire n'avaient aucune des capacités requises pour les mener à bien; le concessionnaire s'est trompé; l'Exposition ne sera pas terminée pour la date fixée; les fonds manquent; les travaux vont être arrêtés; il y aura un bouillon à boire et qui est-ce qui le boira? les contribuables!

Et l'X... qui lance sur notre Exposition cette bombe au picrate fait le bon apôtre: lui aussi il veut le bien de l'humanité; il ruine l'Exposition, mais c'est pour sauver la fortune des exposants; il obéit à un devoir; il désire être

EXPOSITION de Lyon.

Programmes et Règlements. —
Exposé préliminaire. — Tarifs.
— Décrets d'autorisation. —
Règlements et Classifications. —
Comité d'honneur. —
Conseil supérieur. —
Direction générale.

Publié par les soins du Conseil Supérieur de l'Exposition.

(Suite).

Le Palais de la Tunisie s'élève merveilleusement et coquettement dans un fond de verdure sur les bords de la grande allée du lac.

Son architecture de style arabe mais qui revêt un caractère particulier, une couleur absolument locale, est inspirée de la mosquée de Soug-el-Bey (de Tunis).

La façade principale comporte deux grands pavillons d'extrémité formant motifs principaux, reliés en arrière corps par

deux ailes, du centre desquelles se détache rigoureusement un minaret de près de 30 mètres de hauteur.

Ce minaret est hexagonal; il

s'élance d'un seul jet, sans que ses arêtes formant relief soient interrompues jusqu'au balcon circulaire qu'il porte et qui le couronne, exactement comme

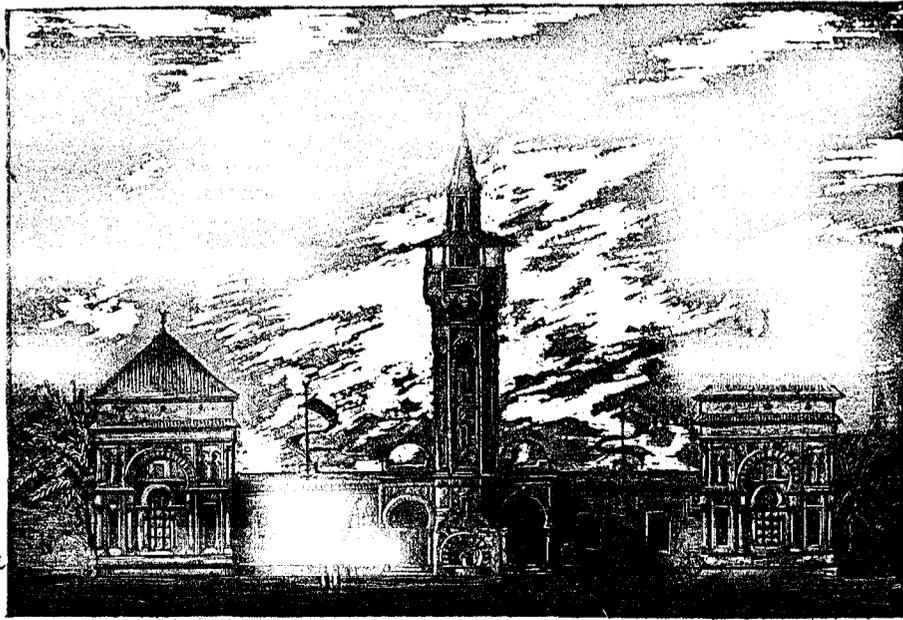
un chapiteau couronne un fût de colonne.

Ce chapiteau ajouré et qui représente la lanterne dans laquelle, aux pays musulmans, le muezzin grimpe pour appeler les fidèles à la prière, des quatre coins de l'horizon; ce chapiteau, ce balcon, si l'on aime mieux, est recouvert d'une élégante véranda surmontée par un clocheton.

Ce clocheton se termine en pointe aiguë, où trois boules superposées servent de piédestal au croissant qui termine tous les édifices religieux mahométans.

Deux porches d'entrée, flanquant ce minaret, ouvrent sur un grand vestibule, d'où l'on accède à droite et à gauche aux galeries d'exposition et dans le fond, sur le souk, sorte de cour avec promenoir sous colonnades où s'abritent les boutiques de petits marchands.

Les architectes de l'Exposition coloniale ont puisé aux meilleures sources de l'architecture chinoise, à la fois si séduisante et si mystérieuse, pour l'édification du Palais du Tonkin et de l'Annam, dont nous reprodui-



Palais de la Tunisie.

un mauvais prophète et jouer, à cette heure, le rôle de Cassandre !

Eh bien, l'X... qui a écrit cela, il y a dix jours déjà, a impudemment menti ou il a dit la vérité.

Il faut croire qu'il a menti, puisque ses sinistres prophéties ne se réalisent pas, puisque les travaux de l'Exposition se poursuivent avec acharnement et qu'une circulaire du concessionnaire général, contre-signée par l'Administrateur délégué du Conseil supérieur, informe les exposants que le Palais de l'Exposition est prêt à recevoir leurs installations et qu'il faut qu'ils se hâtent, « afin que Lyon montre cette chose assez nouvelle et inattendue qu'une Exposition peut être complètement achevée à date fixe. »

Nous savons tous qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Nous avons pour nous tranquilliser les superbes paroles qui ont été prononcées au banquet qui a suivi l'ouverture du salon des Beaux-Arts.

Quand des hommes comme le délégué du Gouvernement à l'Exposition des Beaux-Arts, comme le Préfet du Rhône, comme le président de la Société des Beaux-Arts, comme l'administrateur délégué du Conseil supérieur de l'Exposition de 1894, parlent comme ils l'ont fait, c'est que cette vaste entreprise ne court aucun risque, aucun péril. Mais alors pourquoi les pouvoirs publics ne s'empressent-ils pas de donner aux questions pendantes la solution qu'elles comportent ?

Ce serait la meilleure manière de calmer l'opinion publique qui commence à être lasse de l'anarchie, de ses bombes morales et matérielles et de ses défenseurs découverts ou masqués.

Victor BERGERET.



L'embranchement de la Gare de Genève

Voici enfin une question résolue, et l'on avouera qu'il était temps qu'une solution intervînt. Dans une entrevue que M. Lami avait sollicitée de M. Picard, ce dernier lui a enfin donné de telles assurances, que M. Lami a pu télégraphier à M. Claret, ces mots si expres-

sifs dans leur sparciate concision : « *Autorisation accordée.* »

Donc un embranchement partira de la gare de Genève, qui conduira jusqu'à la coupole les colis envoyés par les exposants. Ce tronçon de ligne sera établi aux frais du concessionnaire général et facilitera considérablement le transport des objets envoyés. On juge du personnel et du matériel qu'aurait exigé le commionnage de la gare au parc des ballots de toutes sortes que l'Exposition recevra. Non seulement il y aurait eu des confusions multiples, un désarroi général, un désordre regrettable, mais encore ces différentes manutentions auraient-elles occasionné une perte de temps considérable.

Le danger est conjuré, nous nous en félicitons ; et cela prouve une fois de plus qu'on obtient davantage et plus vite en une visite et par une action verbale, que par une lettre et des formalités administratives trop souvent superflues.



L'OFFICE DES EXPOSANTS

Une des plus graves préoccupations des exposants, doit être de trouver, dans la ville même où se tient l'Exposition, des représentants sérieux, autorisés, capables de faire valoir leurs produits, non seulement aux yeux du public, mais aussi vis-à-vis du jury.

Que de fois n'avons-nous pas vu les plus élémentaires intérêts de l'exposant compromis parce qu'ils s'adressaient à des agences qui se bornaient à percevoir de grosses redevances sans prendre nul souci de la besogne à faire ; la plupart du temps, ces agents n'offrent aucune garantie, n'ont point les capitaux suffisants pour s'organiser comme il conviendrait, s'entourent d'employés trop peu rétribués pour être sérieux et il résulte que l'exposant a dépensé, sans profit, une somme plus ou moins importante.

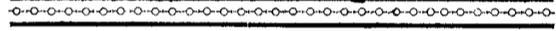
Il n'en sera pas de même à Lyon. L'Office lyonnais des Exposants, 79, rue de la République,

instruit par l'expérience, a pris toutes ses mesures et ne promet rien qu'il ne veuille tenir. Déjà, par son intermédiaire, de nombreux adhérents sont venus et l'on n'oubliera pas, en haut lieu, les services multiples qu'il a rendu à la cause de l'Exposition, la propagande active qu'il a menée au profit de l'œuvre lyonnaise, l'organisation qu'il a su constituer de correspondants en Russie, en Espagne, en Italie et en Angleterre.

Sa tâche ne se borne pas là ; il s'occupe des multiples détails de la réception des produits, de leur déballage, de leur installation, de leur réexpédition, de leur assurance, etc. ; de plus, il se charge de la location des vitrines, établies d'après les plans officiels et dans d'excellentes conditions de confort et de prix.

Enfin, par ses traités à forfait, l'Office lyonnais ne réserve aux exposants aucune des surprises désagréables que peut provoquer une subite et imprévue surélévation de prix. Une fois son prix établi pour englober les multiples services nécessités par une installation, depuis la location des vitrines jusqu'à la réexpédition des objets, l'exposant peut être certain de n'avoir rien à dépenser de plus, ce qui n'est pas une banale sécurité.

Telles sont les principales raisons qui nous font très chaudement recommander l'Office lyonnais aux exposants.



LES JARDINS DE L'EXPOSITION

On sait que nous avons maintes fois demandé que des sculptures décorassent les jardins de l'Exposition ; nous sommes on ne plus heureux de savoir que pareille idée a germé et quelle entrera dans le domaine de l'Exposition.

D'une visite faite aux caves de nos musées par MM. Lami et Dissard, il résulte que lesdites caves renferment de nombreuses œuvres sculpturales très intéressantes. Ces richesses artistiques seront exhumées ; on recollera, par exemple, le fameux Laoccon qu'on a eu l'intelligence de briser en trois morceaux et l'on

sons ci-contre la façade principale.

Cette façade, comme on peut en juger, sera d'un effet ravissant.

Rien de plus léger que ces toitures à doubles étages, capricieusement ondulées et relevées, appelées à être recouvertes de mignonnes tuiles de couleur. L'entrée principale, précédée d'une cour d'un caractère absolument local, comporte trois grandes arcatures ouvrant sur un porche d'où l'on accèdera dans le grand hall d'exposition.

Ce porche est surmonté d'une succession de toits aux angles gracieusement relevés et tourmentés.

Deux pavillons, absolument détachés, flanquent l'entrée principale.

Les murs seront décorés de faïences polychromes.

L'ornementation générale, extérieure et intérieure, sera exécutée, du reste, par d'habiles ouvriers annamites, envoyés par les soins du Protectorat.

L'ensemble de l'Exposition coloniale sera complété par l'exhibition d'indigènes, villages sénégalais ou dahoméens, qui

achèveront l'illusion donnée par la reproduction exacte des trois grands palais orientaux et certainement pour l'installation des cafés et de bars plus ou moins exotiques, mais dont la foule aujourd'hui ne saurait se passer.

Pour ne pas revenir sur nos pas, traversons le lac que sillonneront de légères embarcations, de petits bateaux électriques ; nous pouvons même éviter toute traversée, en prenant les ponts qui conduisent à l'île des Sports et de là aux allées centrales du parc.

Pour mieux admirer le développement de l'œuvre dans son ensemble, il faut revenir par l'allée ombreuse, qui longe le bord du lac, au point de départ. En face de nous se dresse, majestueusement hautaine, la grande Coupole qui sera le clou de l'Exposition et qui, en attendant, se contente orgueilleusement d'être le chef-d'œuvre de l'industrie du fer. Derrière elle, nous apercevons le Palais des Beaux-Arts, le Hall central de l'Agriculture ; devant elle, une série de pavillons isolés lui font, dans

une avenue de Palais, comme une garde d'honneur.

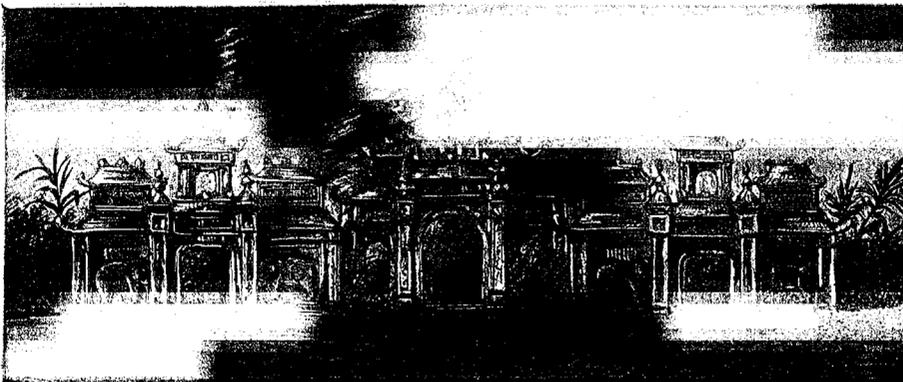
Ce sont les pavillons de la Presse, de la Ville de Lyon et du Département du Rhône, des Arts Religieux, les pavillons annexes des Industries diverses ; plus loin les grands halls des Chemins de fer et de la grosse Charronnerie, le pavillon de la Guerre et de la Marine, celui des Sociétés de secours aux blessés, enfin l'enceinte d'un grand Panorama et d'un ballon captif.

Nous sommes au pied de la grande coupole.

Le Palais principal de l'Exposition qui couvre une surface de 45.751 mètres carrés, a les dimensions suivantes :

Diamètre du polygone métallique	232 mètres
Promenoir couvert	5 —
Diamètre total	242 —
Hauteur intérieure du dôme central	55 —
Hauteur à la périphérie intérieure	14 —
Hauteur sous le promenoir extérieur	10 —
Hauteur du balcon promenoir central	20 —

(A suivre.)



Palais du Tonkin et de l'Annam.

répartira ces sculptures parmi les jardins de l'Exposition.

Les jardins sont le cadre nécessaire aux œuvres sculpturales, le décor de la nature les fait valoir infiniment mieux que ne le ferait la plus belle place publique, et des statues habilement placées rompent la monotonie des plates-bandes et mettent en quelque sorte de la vie dans un parc. Quel buste va échoir au fameux piédestal de M. Vayse ? on n'en sait rien encore, mais si le hasard veut qu'on découvre une reproduction des traits d'une illustration lyonnaise, nous pensons qu'on aura le bon esprit de l'y placer et de l'y laisser.

CHEZ LES PEINTRES

Différentes conversations que nous avons eues avec nos premiers peintres lyonnais, nous font écrire cet article.

Nos artistes veulent bien exposer, mais ils désirent que la Ville ou le Département, par un crédit qu'il prélèverait sur celui restant à répartir, assurent leurs toiles contre l'incendie.

Ce désir nous paraît tellement légitime que nous sommes bien persuadés que le Conseil supérieur s'y rendra et interviendra auprès des pouvoirs publics de la façon qui conviendra.

La dépense est minime et on ne fera, dans ce cas, que suivre les coutumes qui font règlement dans les autres Expositions.

EN RUSSIE

Le gouvernement impérial russe vient de publier une circulaire qui n'est pas faite pour faciliter à notre œuvre le recrutement des adhésions dans ce pays ami.

Par les Ministres de l'Intérieur et des Finances.

Ensuite de connaissances reçues aux Ministères des affaires de l'Intérieur et Finances, résulte que des personnes établies à l'étranger, s'adressant à nos commerçants en leur offrant leurs services, pour leur fournir, à un prix convenu, des récompenses aux expositions étrangères et les inscrire membres d'honneur de l'Académie universelle des Sciences, arts et industrie, fondée en 1849, à Bruxelles.

Les récompenses obtenues par ce moyen, par nos industriels, ne peuvent attester en effet la bonne qualité de leurs produits, et la représentation de ces récompenses sur les enseignes, produits, circulaires de commerce, etc., peuvent seulement égarer les acheteurs qui ignorent par quels moyens ont été obtenues les récompenses.

En vue de ça, le Ministère des affaires de l'Intérieur et des Finances se trouve obligé de déclarer que, pour éviter la possibilité de se renouveler l'abus ci-dessus désigné, ont reconnu indispensable pour l'avenir de ne permettre sur les timbres, étiquettes, circulaires commerciales et enseignes, la reproduction des récompenses étrangères, médailles, jetons, insignes, diplômes et dénominations que celles reçues par nos industries aux expositions étrangères auxquelles la Russie aura pris part officiellement ou bien aura invité nos industriels à adhérer avec des avis particuliers.

Le mobile qui a guidé MM. les ministres de l'Intérieur et des Finances est d'une austère moralité et nous n'avons pas à y contrevenir, mais il nous paraît qu'il y a une sélection à faire parmi les expositions auxquelles la Russie ne participe pas officiellement.

Nous savons bien que certains entrepreneurs d'expositions organisent régulièrement, à

Paris par exemple, des exhibitions de produits qui y trouvent chacun leur récompense ; ce sont là de simples opérations commerciales d'une moralité condamnable, certes, mais dont il ne faut pas se targuer pour jeter le discrédit sur les œuvres gigantesques qui, comme celle de Lyon, sont poursuivies avec une scrupuleuse loyauté.

Le Conseil supérieur de l'Exposition, fort ému de cette circulaire, a agi immédiatement auprès des ministères, pour que Lyon ne soit pas englobé dans la suspicion générale dont elle frappe les expositions. Nous sommes convaincus que l'on nous donnera aisément gain de cause, mais pourquoi donc, dès le début, n'a-t-on pas prévu les incidents qui pourraient naître et ne s'est-on pas assuré de l'adhésion officielle de la Russie ? La chose eût été aisée, ce nous semble, si l'on avait su profiter du moment ou un vent d'enthousiasme tel soufflait sur les deux peuples, qu'on se demandait parfois si Paris n'était pas en Russie et Saint-Petersbourg en France.

Espérons que le gouvernement agira avec tant de célérité que rien ne sera compromis et que les nombreux commerçants russes qui étaient sur le point d'envoyer leurs adhésions auront encore le temps de nous la faire utilement parvenir.

L. C.

LE CONCOURS DE L'ÉTAT

Nous avons toujours mis beaucoup de réserve à parler de cette question qui risque de devenir légendaire, à savoir quelle serait la participation de l'Etat à l'Exposition. La lettre suivante, émanant d'une haute personnalité lyonnaise, nous montre que nous ne sommes pas les seuls à déplorer et à juger sévèrement un état d'esprit qui n'est plus fait d'indifférence, mais de défection.

Monsieur,

Vous dites d'excellentes choses au sujet de la lenteur que le gouvernement met à faire connaître dans quelle mesure et pour quelle somme il entend donner son appui à l'Exposition de Lyon.

Nous commençons à croire — et c'est la presque unanimité de la population lyonnaise qui partage cet avis — que le gouvernement se moque absolument de nous. C'est la vieille et éternelle histoire de la suspicion dans laquelle Paris tient la province en général et Lyon en particulier ; cette jalousie mesquine de la Ville Lumière pour les villes qui payent sa gloire de leurs seuls deniers doit prendre fin.

Quel rôle jouent donc nos députés à la Chambre ? Je sais bien que le silence est d'or, mais l'action vaut mieux encore et, par leur mutisme inexplicable, ils arrivent tout simplement, dans notre esprit, à se solidariser avec le cabinet qui, en arrivant au pouvoir, nous berçait de si belles promesses ! Voilà assez longtemps que nous nous nourrissons d'espoir et nous voulons espérer que M. le Ministre des Finances se souviendra que c'est à Lyon qu'il doit sa fortune politique : il n'est pas homme, du reste, à renier ses engagements : le tout est qu'il en hâte la réalisation.

Recevez, Monsieur, mes saluts distingués.

X.

LE CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT

On pouvait lire dans les journaux quotidiens de cette semaine la note suivante :

Le conseil général de l'Université de Lyon, dans sa séance du 1^{er} février 1894, a adopté un rapport de M. le docteur Lépine relatif à la participation de l'Université lyonnaise à l'Exposition et aux fêtes universitaires qui auraient lieu en octobre prochain, à l'occasion de l'inauguration des bâtiments destinés aux Facultés de droit et des lettres.

Ce même programme concerne un congrès de l'enseignement supérieur, qui se réunirait à la même occasion et qui serait appelé à traiter les questions suivantes :

1^o Du mode de recrutement et de la situation des professeurs à Paris et en province, comparés à ce qui existe à l'étranger :

2^o De l'équivalence des études et des grades dans les Universités françaises et étrangères ;

3^o Du moyen de soustraire les Universités françaises à l'uniformité des programmes, en favorisant le développement de chacune d'elles, selon ses aptitudes, ses tendances et le caractère de la région.

Cette indication du mois d'octobre prochain ne nous a pas paru assez claire, et nous avons pensé ne pouvoir être mieux renseigné qu'en nous adressant à une haute autorité universitaire, c'est-à-dire à M. le docteur Lépine.

M. Lépine a été plus explicite. Il nous a dit que la fête universitaire aurait lieu le dimanche 28 octobre, et que, ce même jour, serait inauguré le palais des nouvelles Facultés de Droit et des Lettres, sur le quai Claude-Bernard.

Il est probable que M. le Ministre de l'Instruction publique voudra bien présider cette grande cérémonie.

Le lendemain, 29 octobre, s'ouvrira le congrès de l'Enseignement supérieur, que l'on eut pu appeler plus justement « Congrès de décentralisation » si l'on en juge par les questions à examiner et que cite la note reproduite plus haut.

Le congrès durera au moins trois jours et sera le digne épilogue de l'Exposition de Lyon, dont il marquera la clôture.

Nous n'avons pas besoin de certifier que les dates que nous donnons sont exactes : la grande autorité de M. Lépine ne permet pas de les contester. Elles ont d'ailleurs été votées à l'unanimité par le Conseil général des Facultés.

PROMETTRE ET TENIR

Nous n'avons jamais accepté que sous bénéfice d'inventaire les promesses dorées faites à toutes les délégations lyonnaises par le gouvernement, en tant que crédits à accorder aux diverses sections de l'Exposition ; voilà trop longtemps qu'on nous abreuve d'eau bénite de cour et d'espoirs fallacieux pour que nous ayons mordu de nouveau à l'hameçon.

Notez bien qu'il n'y a pas que les crédits demandés par la Commission ouvrière qui soient en souffrance ; il n'y aurait là rien de bien anormal, n'est-ce pas ? car les ouvriers ont quelque peu l'habitude d'attendre, ne serait-ce qu'un sort meilleur ; et nous en sommes arrivés, aujourd'hui, à attendre par atavisme, de sorte que si le sort meilleur s'amène sans crier gare nous serons très attrapés, n'ayant plus rien à espérer. Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à nos crédits.

Si donc il n'y avait que nous qui attendions, il n'y aurait rien là d'anormal, mais de tous

les crédits demandés et promis à grand renfort de sourires et de poignées de mains, pas un seul, si modeste soit-il, n'apparaît à l'horizon parlementaire. Qu'est-ce que cela veut dire? Sommes-nous trop « province », trop « petites gens »? En ce cas, cela doit singulièrement abaisser l'orgueil de certains importants personnages qui, quelle que soit leur situation présente, n'en sont pas moins les élus de Lyon, des « provinciaux », des « petites gens ». On avouera avec nous que ce n'est vraiment pas la peine qu'un élu du Rhône tienne les clés de la bourse pour l'ouvrir « à tout le monde, hormi pour nous », comme dit le page des *Huguenots*. Aussi bien, un haut personnage de l'Exposition nous tenait-il récemment ce langage :

« Monsieur Burdeau est timide beaucoup, scrupuleux plus encore, au point qu'il se fait certainement un cas de conscience d'avantager en quoi que ce soit ses compatriotes, de peur qu'on l'accuse de partialité. »

Or donc, voici les gros crédits compromis; jugez alors de ce que doivent être les nôtres! Pour les premiers, les personnages officiels se sont remués, les hautes influences ont agi et le résultat est encore nul; pour les seconds, nous avons été seuls à réclamer et nos manchettes n'ont jamais été ni bien longues, ni bien nombreuses; il est vrai que notre désillusion ne sera pas énorme, notre espoir n'ayant jamais été bien grand.

Nous n'en poursuivrons pas moins notre expérience jusqu'au bout et avec l'aide des sympathies que nous avons rencontrées dans la municipalité et de celles qui se dessinent — mieux vaut tard que jamais — dans le Conseil supérieur, nous sommes convaincus que nous arriverons à vaincre toutes les difficultés, comme nous avons déjà triomphé de bien des résistances. Oui, nous le répétons, nous avons le ferme espoir de mener à bonne fin, à travers tous les écueils dont la route est semée, l'œuvre que nous avons entreprise, prouvant ainsi qu'avec de la bonne volonté, de la persévérance et de la confiance dans sa cause, on peut venir à bout de bien des choses, même de celles qu'on pourrait croire impossibles.

V. FAGOT.

UN CONGRÈS DE POMPIERS

LYON aura-t-il un écho des belles fêtes données à Londres, l'an dernier, et auxquelles des pompiers de tous les pays civilisés avaient participé? Nous voulons l'espérer et nous comptons que la ville de Lyon ne reculera pas devant le crédit de 15.000 francs qu'on va solliciter d'elle à cette intention.

Un congrès de pompiers ne réunirait pas seulement à Lyon une légion de braves, mais il serait le prétexte à des fêtes multiples qui attireraient certainement de nombreux visiteurs. De plus il fournirait l'occasion d'organiser une Exposition spéciale d'appareils de sauvetage et de matériel contre les incendies dont l'exhibition ne manquerait pas de nous être profitable.

Combien de fois ne s'est-on pas plaint des imperfections de l'outillage mis entre les mains de nos braves pompiers, dont les efforts héroïques sont, par cela même, trop souvent stériles? Il y aurait alors une occasion unique de liquider un stock insuffisant et dangereux, de renouveler complètement une certaine partie du matériel à incendies, de le compléter et de le mettre en rapport avec les difficultés qu'il peut avoir à vaincre.

Ajoutons que, récemment, on avait décidé de surseoir à l'achat d'une seconde pompe à vapeur; la perspective d'une vente possible ferait affluer à l'Exposition tous les constructeurs et nous y gagnerions en choix d'abord, en sécurité ensuite.

Que la ville de Lyon vote donc les 15.000 francs que le Conseil supérieur lui demandera.

UNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE FRANCE

20^e Concours fédéral.

DIMANCHE 11 février, à 9 heures du matin, les villes de Paris, Rouen, Lille, Reims, Besançon, Châteauroux, Lyon, Valence, Toulouse, Bordeaux, Rennes, recevaient les délégués des sociétés de gymnastique qui doivent concourir aux fêtes fédérales de Lyon, les 13, 14 et 15 mai prochain.

A 9 heures du matin, les délégués de la région lyonnaise, au nombre de 73 moniteurs, représentant 30 sociétés, étaient réunis au gymnase de la *Sentinelles*, rue Tourette, sous la direction de M. Gindre, secrétaire général; la démonstration des exercices imposés a duré jusqu'à midi, puis un déjeuner fraternel réunissait dans les salons de Gruber, nos vaillants gymnastes; à deux heures, les exercices ont repris et se sont terminés à cinq heures du soir.

A sept heures, un vin d'honneur, servi à la Brasserie des Chemins de fer, était offert aux délégués par leurs camarades lyonnais, sous la présidence de M. Parmentier, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France; à ses côtés avaient pris place MM. Jossier, conseiller de préfecture, représentant le préfet du Rhône, Kœnig, Dontentille, Grosset, etc., les présidents des sociétés gymnastiques lyonnaises, MM. Bertrand, délégué du Club gymnastique d'Alger, Marginer et Pommier, délégués de l'Indépendante d'Annonay, etc., etc.

M. Parmentier, en quelques paroles, souhaite la bienvenue aux délégués des sociétés adhérentes représentées, qui sont : *La Jeune Gauloise*, de Mâcon; *l'Espérance*, de Nuits; *l'Union Helvétique*, de Lyon; *la Patriote*, de Charlieu; *l'Avant-Garde*, de Villefranche; *l'Alouette des Gaules*, de Bourg; les *Volontaires*, de Pont-d'Ain; *la Société d'Oyonnax*; le *Club gymnastique*, d'Alger; *l'Allobroge*, d'Annecy; les *Mineurs*, de Sain-Bel; *l'Arbresloise*; *la Gexoise*, de Gex; *l'Elan Gaulois*, de Lagnieu; *la Côte-d'Or*, de Beaune; *la Société de Thyzy*; *l'Étincelle*, d'Amplepuis; *la Société de Montceau-les-Mines*; *la Société d'Yssingeaux*; *la Stéphanoise*, *la Fraternelle*, *l'Espérance*, de Saint-Etienne; *la Société de Meximieux*; *la Patriote*, de Saint-Chamond; *l'Avenir*, d'Oullins; *l'Indépendante*, d'Annonay; les *Enfants de la Loire*, de Roanne; *la Société de Cras-sur-Reyssouze de l'Ain*; *la Ripagérienne*, de Rive-de-Gier; la soirée se continue, les toasts se succèdent, jusqu'au moment où les chanteurs prennent leur place et un concert improvisé termine cette charmante soirée.

Nous félicitons les membres du comité d'organisation qui appartiennent aux dix-sept sociétés de notre ville, pour les magnifiques résultats obtenus; à l'heure actuelle, 160 sociétés françaises viendront à Lyon, l'adhésion des sociétés étrangères est acquise en principe, la Suisse, la Belgique, l'Espagne, l'Autriche et la Russie, nous enverront leurs délégués; on peut assurer à l'heure actuelle, que parmi les fêtes intéressantes qui auront lieu dans notre ville pendant l'Exposition, la XX^e fête fédérale sera une des plus belles.

GRAND-THÉÂTRE

Au bénéfice de M. Luigini, brillante représentation de la *Valkyrie*. L'excellent ténor Lafarge a eu la meilleure part du succès, grâce à sa magistrale interprétation du rôle de Siegmund. Puissent les applaudissements prodigués à l'artiste être une atténuation à la douleur du fils — et nous lui disons ici quelle large part nous prenons au chagrin qu'il éprouve d'avoir perdu sa mère. — M^{lle} Fiérens, très en voix, et Mademoiselle Devareille, dont la voix et le talent gagnent de jour en jour, Mademoiselle Janssen, toujours

poétique, et M. Sentein, avec sa voix chaude et mordante et son excellente tenue, ont vaillamment secondé leur camarade. L'orchestre a mérité tous les éloges et l'on se faisait un véritable plaisir d'applaudir Luigini, si méritant et si habile.

Hamlet n'a réuni qu'une demi-salle avec notre ex-pensionnaire, le regretté Mondaud, auquel on a multiplié les ovations et à bon droit. Mademoiselle Thierry s'est essayée dans *Ophélie*, où elle a remporté un succès d'estime qui devra lui servir d'indication; le reste de l'interprétation était bien terne; l'orchestre a bien marché et l'on a applaudi le joli solo de trombonne de Lucien Rose.

CIRQUE RANCY

Ce soir, samedi, 17 février, le cirque Rancy donnera sa neuvième soirée de gala qui promet de surpasser encore les splendeurs de ses devancières, à cause des débuts de *Léonce*, dans la création la plus audacieuse qu'il soit possible d'imaginer. *Miss Dalton* et le dompteur *Salvator* y exécuteront pour la dernière fois la danse serpentine dans la cage aux lions.

Le programme, chargé des numéros les plus attrayants, est terminé par *Une noce à Nanterre*, désopilante bouffonnerie jouée par tous les artistes.

Puisque nous sommes au Cirque, citons un bien joli mot d'Alphonse Rancy: Comme nous demandions au sympathique directeur comment il se faisait qu'il n'eût pas traité avec la baronne de Rhaden qui en est réduite à faire de la Haute-Ecole en chambre:

— « Ah! non, nous répondit-il, j'offre à mon public des artistes de choix, mais je n'exhibe pas de phénomènes de Cour d'Assises. Pourquoi pas la petite Sidonie Vaillant, alors? »

V. B.

CONCERT DU CONSERVATOIRE

C'est dimanche, 18 février, qu'aura lieu le 3^e concert du conservatoire, avec le concours du célèbre pianiste Th. Ysaye et de M^{lle} Drivon, une des plus distinguées élèves de notre conservatoire (violin) qui, en 1893, enleva son 1^{er} prix à l'unanimité.

Le public affluera comme de coutume à cette solennité.

Au Salon des Beaux-Arts

Dans notre prochain numéro, nous commencerons la publication d'un article de critique du Salon, dû à la plume autorisée de notre collaborateur, M. Forest Fleury.

Exposition de Lyon en 1894

SERVICE D'ASSURANCE

De l'Exposition

S. CAUSSE

60, Rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'Alliance

OFFICE DES BREVETS D'INVENTION

Français et Etrangers

(Ancien cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

P. BROCARD, Ingénieur, Expert près les Tribunaux
34, rue Ferrandière, Lyon.

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans aller visiter la Maison

F. MUSY

71, Chemin de Baraban, 71 (près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital: 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur: Cours Gambetta et rue St-Victor (Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT pour l'obtention d'épreuves positives par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS DIAMODOPHÉNOX SULFITES DE SOUDE Anhydre et cristallisé. PARAMIDOPHÉNOX.

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

AVIS IMPORTANT

Ne faites aucune installation d'Electricité ou de Gaz, sans vous rendre compte des avantages qu'offre la LAMPE A GAZ

LA LYONNAISE

économie garantie 50 0/0 sur les becs ordinaires, et de 35 0/0 sur l'électricité.

Système BARRIER, breveté S. G. D. G. Usine rue Molière, 32, LYON

CUVRERIE EN TOUS GENRES

RÉPARATIONS D'APPAREILS DE TOUS SYSTÈMES.

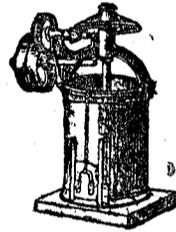
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs: BÉTON NIERES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

PETITES AFFICHES

Lyonnaises et Départementales

Journal d'Annonces judiciaires, légales, financières et de Publicité générale

PARAISSENT LES MARDIS ET VENDREDIS

ADMINISTRATION: 16, place Bellecour, 16, LYON.

Abonnements } Lyon et Départements limitrophes..... 7 fr. 50.
Autres Départements..... 9 fr.

-- Le N° 10 Centimes --

VILLACABRAS
La seule eau purgative naturelle, qui filtrée suivant le SYSTÈME PASTEUR, soit EXEMPTÉ de MICROBES
Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause jamais de coliques; dose purgative, 1/2 flacon. Laxative, un verre à Bordeaux.
Dans toutes les Pharmacies
Entrepôt général: 193, Av. de Saxe
LYON

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

s'occupe non-seulement de la représentation générale, mais aussi de la location des vitrines, de l'installation des produits et de leur réexpédition.

L'entrepreneur avec lequel l'Office lyonnais a traité, lui permettra d'établir des prix extrêmement avantageux.

Nous le recommandons donc à tous nos lecteurs.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Agréé par le Concessionnaire général

Directeur: A. CAUDRON

79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.

Le Gérant: A. RIBAUD.